

# Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 79

Mai 2017

### Editorial



Notre centre-ville est en pleine dynamique ascendante. Le commerce se porte mieux. Nous constatons une nette progression dans le taux d'occupation. Douze nouveaux commerçants se sont installés en centre-ville, de l'équipement de la personne, et surtout des produits de bouche ou de l'épicerie fine. Il est vrai que ces secteurs d'activité ont le vent particulièrement en poupe à Arlon. Parallèlement à ces nouvelles activités,

vingt commerçants ont choisi de réinvestir massivement dans leurs boutiques. Certains ont agrandi leur surface commerciale afin d'élargir leur offre, d'autres ont pu remettre leur commerce à des jeunes pleins d'enthousiasme, d'autres encore ont complètement rénové leur boutique... C'est donc qu'ils y croient. Nous sommes à un tournant pour le centre-ville, l'important est de prendre la vague au bon moment.

La Ville souhaitait acquérir une cellule commerciale afin d'en maîtriser l'exploitation. Des études menées par l'asbl gestion Centre-Ville, il était apparu qu'il manquait en centre-ville une boutique proposant de l'équipement de la personne en moyen de gamme. Une commerçante a su proposer une idée novatrice, un créneau qui n'était pas encore développé en ville. La cellule acquise par la Ville, dont le loyer est évolutif, a été confiée à cette commerçante qui s'est engagée à respecter un "cahier des charges". Chaque mois, notamment, dans cette boutique, un créateur de la région sera mis à l'honneur. Une excellente façon de faire le lien avec la Lux Fashion Week. Notre volonté est de faire d'Arlon une ville innovante et créative. Un pari réussi quand on voit l'engouement que suscite le grand défilé des créateurs et la semaine dédiée à la mode, dont la 3e édition est prévue fin septembre.

Le tournant que j'évoquais précédemment ne peut faire fi des nouvelles technologies, qui font partie intégrante du paysage commercial. Les boutiques l'ont bien compris. Aujourd'hui il faut impérativement exister sur le Web et, surtout, sur les réseaux sociaux. On y présente ses nouvelles collections, on communique sur les tendances, les arrivages, les nouveautés....Parfois les articles sont vendus avant même d'être réceptionnés par le commerçant. Il semble désormais incontournable pour celui qui veut exister de faire vivre sa boutique sur le Net. Mais le contact "réel" avec son (sa) commerçant(e) reste la priorité. Les gens veulent rompre avec les marques uniformisées et formatées, que l'on trouve un peu partout dans le monde, dans les grandes chaînes de magasins. Aujourd'hui les gens cherchent ce qui fait la différence, ce qui est unique, ce qui est spécial....D'où l'intérêt pour les petites boutiques de centre-ville avec des concepts originaux, qui connaissent parfaitement leur clientèle et choisissent leurs produits et leurs articles hors des standards dictés par les grandes

Pour booster encore davantage cette dynamique, il faut miser sur la culture. Le Palais est devenu en l'espace de quelques années un phare pour notre région. : expositions, concerts, conférences, congrès,.... De nombreuses manifestations éclairent sous un jour nouveau le centre-ville et notre riche patrimoine. Nous pouvons être fiers de la

9º édition des Aralunaires qui s'est clôturée en beauté. Le festival a rempli toutes nos espérances grâce à des concerts intimistes dans des lieux insolites qui ont su séduire le public. Les concerts Pause Culture proposent des moments musicaux gratuits durant les temps de midi chaque vendredi de mai dans les lieux également incongrus.

De nombreux acteurs culturels sont à l'œuvre à Arlon. Toutes ces synergies se créent, se développent, s'enrichissent, se portent mutuellement...

Par ailleurs, la place Léopold doit être un centre de vie et pas uniquement un parking. L'ancien mess des officiers à la rue Molitor trouvera une affectation et les parkings disparaîtront. Il en ira de même de l'espace situé en face de l'hôtel de ville, dont le projet est à l'étude.

S'il est vrai qu'actuellement, à certains moments de la journée, il est aisé de trouver une place de parking, ce ne sera plus le cas lorsque ces différents projets verront le jour.

Le chantier de reconversion de l'ancien hôtel du Nord et la liaison avec le Palais accentueront encore la nécessité de disposer d'un parking à proximité immédiate du lieu. Il est trop tôt pour décrire ce dernier projet mais il doit être ambitieux pour notre commune. Sénèque nous apprenait : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Je vous invite donc à oser car notre devoir est d'anticiper l'avenir, d'avoir une vision à moyen terme et à long terme.

#### Vincent MAGNUS, Bourgmestre



## Excursion des Aînés

Cette année, l'échevin du 3° Age, M. André Even, et le Collège communal, proposent une excursion d'un jour à STREPY THIEU (ascenseur hydraulique sur le canal du Centre) et une visite de la brasserie Saint-Feuillien.

Deux dates sont prévues : le mardi 6 et le jeudi 8 juin

#### Au programme:

- Départ d'Arlon à 6h15
- Petit déjeuner à Wanlin
- 9h45 : arrivée à Strépy Thieu visite et promenade sur le canal historique du centre, franchissement d'une écluse, l'ascenseur hydraulique classé au patrimoine mondial par l'UNESCO. Visite de la salle des machines. Retour en petit train.
- 13h: repas de midi
- de 15h30 à 17h: visite guidée de la brasserie St Feuillien: bière d'Abbaye et de tradition, la St Feuillien est une bière de fermentation haute, brassée à partir d'une eau extrèmement pure, dont la source jaillit sous la brasserie. Visite de l'ancienne brasserie et des nouvelles installations. Dégustation de deux verres.
- Arrêt au retour à Wisembach pour le repas du soir. Accompagnement musical.
- Retour vers 23h

Prix : 54 € pour les Seniors (3 X 20) de la Ville d'Arlon – 108 € pour les accompagnants. Le prix comprend le déplacement en car, les trois repas, boissons comprises, les visites mentionnées.

Inscriptions (sous réserve des places disponibles) :

A l'hôtel de Ville, service accueil.

Les paiements se feront en espèce/bancontact au service accueil ou par versement ou virement sur le compte IBAN BE90 0910 1712 0832 de l'Administration Communale , en indiquant nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, lieu d'embarquement.

Les personnes dont le paiement sera effectué par compte sont priées de venir retirer leur carte de réservation à l'hôtel de ville avant le jour du départ.

Date limite des inscriptions le 30 mai à 16h.

L'inscription est enregistrée une fois le paiement effectué.

Horaire d'ouverture du service accueil : Lundi, mardi : 8h30-12h et 13h-17h

Mercredi, jeudi, vendredi: 8h30-12h et 13h-16h

Samedi 10h-12h

#### ITINERAIRES DE RAMASSAGE DES 6 ET 8 JUIN 2017

DEPART de la MAISON de la CULTURE - ARLON à 6h15 Heures de ramassage : Lieux de ramassage

#### **ITINERAIRE I. LE MARDI 6 JUIN 2017**

5h45 ARLON, parking de la FUL

5h55 ARLON, Place des Chasseurs Ardennais

6h00 ARLON, Place Schalbert

6h05 ARLON, rue Ste Croix, arrêt de bus 6h15 ARLON, Maison de la Culture

#### **ITINERAIRE I. LE JEUDI 8 JUIN 2017**

bus 1

5h40 FOUCHES, école communale 5h45 SAMPONT, école communale

5h55 STOCKEM, église

STOCKEM, abris de bus, en face de l'entrée du camp Bastin

6h00 HEINSCH, abris de bus, rue du Panorama

6h05 FREYLANGE, Eglise

6h15 ARLON, Maison de la Culture

bus 2

5h45 VIVILLE, église

5h55 BONNERT, Eglise

6h00 HECKBOUS & GUIRSCH, rte de Diekirch - Montée de Guirsch

6h05 FRASSEM, abri bus n° 62 route de Diekirch

6h15 ARLON, Maison de la Culture

#### ITINERAIRE II. Le JEUDI 8 juin 2017

5h15 UDANGE, église

5h20 TOERNICH, abris bus zone 30

5h25 SESSELICH, carrefour pied du pont de l'autoroute

5h30 WEYLER, église

5h35 AUTELHAUT, église

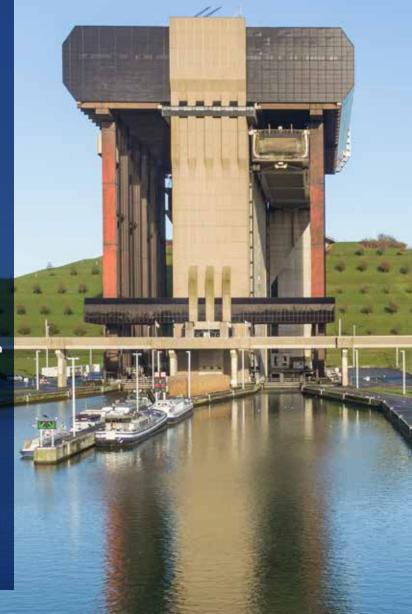
5h40 AUTELBAS-BARNICH, fontaine - école communale

5h45 STERPENICH, Ancien Bomes

5h55 CLAIREFONTAINE, devant le Domaine de Clairefontaine

6h05 WALTZING, église

6h15 ARLON, maison de la culture



## **Smart city**

## Depuis le 9 mai les automobilistes peuvent payer leur temps de stationnement à Arlon via leur Smartphone/Tablette/Gsm

La Ville d'Arlon propose désormais un nouveau système pour se garer intelligemment et rapidement en utilisant les moyens de paiements mobiles. Le monde évolue grâce aux nouvelles technologies, ne perdons donc plus notre temps à chercher l'horodateur le plus proche ou notre monnaie.

Dorénavant, le démarrage et l'arrêt d'une session de stationnement peuvent se faire par SMS mais aussi via l'application gratuite de Parkmobile ou directement sur Internet. L'application est téléchargeable gratuitement pour les appareils téléphoniques iPhone, Android et Windows et est immédiatement utilisable dans 21 autres villes et communes de Belgique.

Plus besoin d'estimer à l'avance le temps de stationnement. Activez une session de stationnement dès que vous avez stationné votre véhicule et désactivez-là dès que vous reprenez votre voiture. Pavez uniquement le temps réel de stationnement, fini de mettre trop de monnaie dans l'horodateur. Vous payez le tarif de stationnement ultérieurement et uniquement pour la durée réelle de stationnement. Fini également les redevances de stationnement, plus besoin de quitter précipitamment une réunion ou votre table au restaurant par peur de la sanction. Vous avez enfin toujours suffisamment de temps de stationnement, car le temps de stationnement s'arrête dès que vous revenez à votre véhicule.

Evitez également les problèmes de petite monnaie, de carte bancaire ou de ticket envolé, plus de perte de temps à chercher l'horodateur ou à faire la file sous la pluie.

À Arlon, vous pouvez stationner intelligemment dans la zone réglementée payante. Le numéro de zone devant être communiqué à Parkmobile se trouve sur l'autocollant apposé sur l'horodateur. Le contrôleur du stationnement vérifie via la plaque d'immatriculation si l'automobiliste est en ordre de paiement.

Les automobilistes qui souhaitent démarrer et stopper une session de stationnement via leur GSM peuvent s'inscrire gratuitement aux services de Parkmobile sur www.parkmobile.be ou via l'App Parkmobile.



#### Comment cela fonctionne?

Inscription gratuite et obligatoire sur www. parkmobile.be.

- 1. <u>Stationnez votre véhicule</u> : garez-vous en voirie dans la zone payante réglementée.
- 2. Activez la session de stationnement : connectez-vous sur l'Application gratuite Parkmobile ou envoyez un SMS au 4810 [zone] [espace] [immatriculation]. Par ex. « ARL1 1ABC456 » (la zone se trouve sur l'horodateur le plus proche). Vous recevez une confirmation de votre session. L'agent de contrôle du stationnement voit à votre plaque d'immatriculation que vous êtes en ordre de paiement.
- 3. <u>Désactivez la session de stationnement</u>: stopper l'Application ou envoyez « Q » par SMS au 4810. Vous recevez une confirmation de fin de session.
- Paiement: recevez chaque mois votre facture numérique des frais exposés. Ils seront automatiquement payés par carte de crédit ou domiciliation bancaire.

#### Combien ça coûte?

Sans abonnement, le tarif est de 0,30 € par session de stationnement, auxquels il faut ajouter le tarif communal de stationnement en vigueur dans la zone. Vous pouvez bénéficier de messages de rappel (0,25 € par SMS) qui sont facultatifs et paramétrables directement sur votre compte personnel.

Avec abonnement , le coût mensuel du service s'élève à 2,50 € quel que soit le nombre de sessions de stationnement que vous effectuez. Vous devez néanmoins vous acquitter du tarif communal de stationnement en vigueur dans la zone lors de chaque session de stationnement. Cette formule est très avantageuse si vous vous stationnez au moins 9 fois par mois.

L'inscription est gratuite et il n'y a aucun frais de facturation.

#### Les avantages :

- Fini la durée de stationnement estimée et prépayée
- Payez uniquement le temps réel de stationnement
- Fini les redevances de stationnement
- Fini les problèmes face à l'horodateur (attente, pluie, pas de monnaie...)
- Déclarez facilement vos frais de stationnement
- Déterminez à l'avance votre temps de stationnement
- Séparez votre compte professionnel de votre compte personnel
- Choix entre le paiement par session de stationnement ou un abonnement mensuel
- Page personnelle détaillée pour la gestion de votre compte
- Facture numérique et gratuite
- Plus de paiement manuel mais un prélèvement automatique par domiciliation bancaire ou carte de crédit
- Pas de période minimale de contrat : il peut être résilié sans frais à tout moment
- Choix de la langue d'utilisation (français, néerlandais ou anglais)
- Historique de stationnement
- Enregistrement des zones favorites de stationnement
- Possibilité d'ajouter une note à chaque session
- Protection et sécurisation des paiements et des données



### Renaud Matgen et ses amis à nouveau à Arlon

Au milieu de dizaines de personnes, Renaud Matgen, Gilliane Warzée, Whitney Orville et Marc Hirt sont comme des poissons dans l'eau, dans ce Palais dédié à l'art et à la culture. Le Bourgmestre l'a rappelé au cours du vernissage, la Ville a misé sur la culture pour redynamiser son centreville. Et ça marche! Avec la transformation de l'ancien Palais de Justice en haut lieu culturel, avec les expositions, les concerts, les conférences, les



boutiques éphémères, les défilés de mode, les événements privés, les congrès qui y sont organisés, des milliers de visiteurs viennent chaque année à Arlon! Et le monde attire le monde... Aux côtés des acteurs culturels locaux, la Ville souhaite plus que jamais étoffer son offre artistique et culturelle, levier de développement économique. Le Palais est donc un formidable écrin pour promouvoir les artistes locaux. Même si Renaud Matgen est connu largement audelà des frontières, les Arlonais sont toujours ravis de voir les œuvres de l'artiste du cru. Lui et « ses amis », proposent chacun jusqu'au 28 mai de découvrir des univers artistiques très personnels au travers d'œuvres de qualité remarquable. Chaque tableau est d'ailleurs proposé à la vente.

Au même étage, à découvrir également, des photos du journaliste incontournable du tapis rouge, Thibaut Demeyer, qui couvre le Festival de Cannes depuis 30 ans... De quoi se plonger un peu dans l'intimité des stars...

## La mémoire du Prince Alexandre de Belgique honorée au Palais

C'était une journée un peu extraordinaire pour quelques élèves des écoles d'Arlon. Ils ont eu la chance de rencontrer Son Altesse Royale la Princesse Léa de Belgique, veuve du prince Alexandre, demi-frère du Roi Baudoin, du Roi Albert et de Grande Duchesse du Luxembourg, Joséphine Charlotte, que les Arlonais connaissent bien.

Alors que la Princesse vient de s'installer en province de Luxembourg, le Bourgmestre a tenu a rappeler l'histoire du lieu qui accueille l'exposition dédiée à son époux, une exposition que la princesse a voulue, pour qu'on oublie pas l'homme discret qu'était Alexandre de Belgique. Le Bourgmestre est revenu sur le grand chantier de rénovation de ce bâtiment de caractère et sur les nombreux événements qui s'y sont succédé. Il a rappelé que la seconde vie de ce lieu a démarré en même temps qu'une exposition dédiée à Albert II, qui était intitulée « Dans l'intimité d'un Roi ». Cette exposition, la première proposée ici, avait connu un franc succès alors qu'elle était inaugurée le même jour que la Joyeuse Entrée de nos souverains, le Roi Philippe et la Reine Mathide. Le Palais est par ailleurs devenu un merveilleux outil de convergence pour l'art et la culture sous toutes leurs formes.

Le partenariat que la Ville entretient avec toute l'équipe de Pixel Prod permet de proposer très régulièrement des expositions de grande qualité aux citoyens et aux visiteurs. Après cette exposition dédiée à Albert II, le Palais a accueilli des œuvres de Chagall, Matisse, Andy Warhol, et très prochainement Folon, un artiste qui sera à découvrir au mois de juin.

Cette exposition qui est à voir jusqu'au 4 juin au deuxième étage du Palais permettra à chacun de comprendre ce qui a façonné cet homme discret, passionné et passionnant qu'était Alexandre de Belgique. En livrant une partie de ses souvenirs et en permettant d'exposer quelques-uns de ses objets personnels, la Princesse Léa permet aux visiteurs de pénétrer dans l'intimité d'un Prince, d'approcher les membres de la famille Royale, pour laquelle les Luxembourgeois et les Arlonais éprouvent une affection toute particulière.







#### Fêtes du Maitrank

#### **SAMEDI 27 MAI**

16h Ouverture du marché du Terroir rue des Faubourgs
16h15 Rassemblement à l'hôtel de ville avec la Confrérie et les mandataires.
Partie académique et cortège via la grand-rue pour rejoindre la cour de l'Office du Tourisme.
Accompagnement le Cannot band.

17 h Inauguration
de la Fontaine dans la
cour
de l'office du Tourisme

18h30 Redemption's Colt
20h Freeborn brothers
22h Cosmic Clic
23h Feu d'artifice
23h30 Cosmic Clic

Fin des festivités

#### **DIMANCHE 28 MAI**

9h30 Brunch au Palais
10h30 Ouverture de la place Jeux pour les grands et
les petits

11h Ouverture du Bar et
Concert de l'harmonie
« La Stockemoise »
Marché du terroir Rue
des Faubourgs

14h Concert « Orchestre d'harmonie de Saint Dié des Vosges »
Cour de l'Hôtel du nord : animation kamishibaï.
Également à 15h30 et 16h30

16h Concert d'Harmonie « Städtische Musikverein Bitburg »

17h30 Variety Jazz19h Fin des festivités.



## LES NOUVEAUX AMBASSADEURS DU MAITRANK SERONT CONNUS LE 29 MAI

2h00

On ne le présente plus, le Maitrank, cet apéritif typique du Pays d'Arlon, a depuis cinq ans son label ! **Le label « Ambassadeur du Maitrank »** vise à récompenser et à faire reconnaître les établissements Ho.Re.Ca qui proposent du Maitrank artisanal.

Un flyer reprenant tous les établissements labellisés sera disponible dès la fin mai au Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Le public est invité à déguster au passage la boisson chez un des nombreux Ambassadeurs, ou de les retrouver sur le site internet **www.arlon-tourisme.be.** 



## Les fêtes de la musique s'installent à Arlon



Depuis quatre ans, la Ville d'Arlon, le Royal Office de Tourisme et l'Entrepôt s'associent pour organiser la Fête de la Musique à Arlon, événement convivial et familial de la fin du mois de juin. Cette année, la Grand-Place (quartier Marché Au Beurre) est à l'honneur les 23 et 24 juin 2017 avec deux jours de concerts en plein-air. Une programmation variée allant de la Pop au Rock, en passant par la Chanson, le Ska, le Funk et l'Électro! Il y en aura pour tous les goûts! L'occasion de mettre en avant la scène musicale d'Arlon et de la Province de Luxembourg, sans oublier les deux têtes d'affiches américaines du vendredi soir!

#### PROGRAMME VENDREDI 23/06 – DÈS 19h00

- 19h05 : BILLY QUINTESSENCE Terroir'N'Roll
- 20h30 : DANIEL PAYNE (USA) Folk Blues
- 21h55 : LADY F Funk Soul 70's
- 23h00 : SCOTT H. BIRAM (USA) One-Man-Band Blues Punk

#### PROGRAMME SAMEDI 24/06 -DÈS 14H00

- 14h00 : L'EXORTISE Rap Hip-Hop
- 15h20 : FREAKY OLD NATION Rock Funk
- 16h40 : AN ISLAND FOR THE TURTLES Pop
- 18h00 : LÉA POCHET AND THE CONFUSED Pop Rock
- 19h20 : KOMPERE Electro Rock
- 20h40 : JEFF ARCKLEY Pop Chanson
- 22h00 : SUPER HÉRISSON Ska Punk Festif
- 23h00 : SOLO GANJO After Sound System
- Reggae

Pour compléter ce beau programme, le traditionnel concert ORGUAREL aura lieu le 23 juin dans les églises Saint-Donat, Sacré-Cœur et Saint-Martin (départ de l'église Saint-Martin à 19h15) avec François Ménissier. Le 24 juin, vous pourrez assister au concert de la chorale du Beynert à l'église Saint-Donat à 18h30.

Plus d'infos sur les sites Internet : www.ot-arlon.be et www.entrepotarlon.be

## Pause culture

L'asbl Arlon Centre-Ville s'est une fois de plus surpassée pour proposer ses concerts d'exception. Le concept est désormais bien connu et le public est nombreux à assister à ces mini-concerts gratuits chaque vendredi midi au mois de mai. Les organisateurs dénichent des endroits improbables mais qui laissent toujours place à beaucoup de poésie. On leur doit notamment la découverte de l'Entrepôt du magasin Caméo, qui est devenu par la suite un lieu de concert incontournable, pour les Aralunaires également, tant l'ambiance y est unique. Pour ce premier concert, c'est cette fois l'ancienne discothèque de la rue des Faubourgs qui a été investie par les artistes. Des dizaines de personnes se sont déplacées dans ce lieu insolite pour assister au show de Jules et Jo qui a proposé de la chanson française décapante et pleine d'humour.





## Arlon s'éveille au chant du coq - La Ferme en ville de retour!



Pendant trois jours, des agriculteurs et producteurs de la région ont proposé de vrais produits fermiers issus de leurs exploitations : fromages, yaourts, beurre, salaisons, viande, fruits, boissons... dans une ambiance familiale et conviviale.

Par ailleurs, de nombreux stands présentaient des animations ludiques à propos de l'agriculture, de la consommation des produits locaux, de l'équilibre alimentaire, de l'agriculture biologique...

Enfin, pour le pur plaisir, les animaux de la ferme (vaches, chevaux, moutons, ânes, lapins, poules, cochons...) ont évidemment été de la partie et des balades en calèche gratuites ont invité chacun à découvrir d'une manière totalement inédite la cité arlonaise

Pendant trois journées, l'agriculture s'est exposée en trois dimensions : Découverte - Dégustation - Détente.

Une mini ferme au cœur de Arlon! Avec veaux, vaches, cochons, produits fermiers et dégustations diverses sur fond de palais Provincial et de Palais de justice! Le défi est relevé! Du vendredi 12 au dimanche 14 mai, la place Léopold a résonné au chant du coq. Pour la première étape de l'édition 2017 c'est le chef-lieu de la Province de Luxembourg qui a accueili durant un week-end la caravane des fermes en ville.

Avec les animaux de la ferme, des stands d'animation et d'information consacrés au monde agricole et, évidemment, des dégustations de produits fermiers, la ferme en ville a offert gratuitement à tous l'occasion de découvrir, en plein cœur de la ville, l'agriculture d'aujourd'hui, ses femmes, ses hommes et ses produits. L'événement a débuté le vendredi 12 mai par une journée dédiée aux écoles durant laquelle les élèves des sections primaires préalablement inscrits ont pu bénéficier d'une visite accompagnée de la ferme en ville. Les classes maternelles ont elles aussi été les bienvenues à travers un parcours libre sur l'événement.



















Les organisateurs du festival arlonais ont une fois de plus remporté le pari fou de faire se croiser patrimoine et musique le temps de quelques jours dans le chef-lieu. Au cours de ces cinq jours de déferlante musicale, des hauts lieux du patrimoine arlonais ont une fois de plus été découverts sous un angle nouveau, proposant tantôt des concerts d'électro-rock, de post-rock, de techno, d'électro, de jazz...
d'électro-rock, de post-rock, de techno, d'électro, de jazz...

noter un nouveau lieu de concert : la brasserie d'Arlon, qui a laissé la place le temps d'une soirée à un rock belge décomplexé qui s'est produit au travers de trois groupes qui ont mis le feu.
Fishbach, une artiste française qui ne cesse de monter, a inauguré ce festival en donnant un concert à l'église Saint-Donat, à l'issue de l'inauguration qui a eu lieu juste à nant un concert à l'église Saint-Donat, à l'issue de l'inauguration qui a eu lieu juste à

L'Entrepôt et le Palais n'ont pas desempir au cours de ces cinq jours autous que public était également au rendez-vous le samedi sur la Knippchen pour le tribute et tout le week-end pour participer au parcours gratuit dans les commerces et appartements, une des marques de fabrique de ce festival hors du commun.

A noter la décoration des lieux de concerts par le collectif liégeois « La supérette » qui a proposé une interprétation personnelle des couleurs et de l'atmosphère de l'édition 2017

l'édition 2017.

Sharko, qui avait mis l'ambiance en ouvrant le festival en 2016 à l'entrepôt Caméo était la « petite surprise » réservée par les organisateurs pour le parcours gratuit dans les appartements

dans les appartements.

Tandis que Fugu Mango, un groupe qui monte et qui surfe sur les rythmiques tribales a joué un concert inédit dans un nouveau lieu : l'aérodrôme de Sterpenich. Les festivaliers étaient invités à venir au rendez-vous dans la cour du Royal Office du Tourisme. Le lieu du concert ainsi que le nom du groupe ont été tenus secrets. du Tourisme. Le lieu du concert ainsi que le nom du groupe ont été tenus secrets. Les chanceux (80 personnes) ont ensuite embarqué dans des Minis qui les ont convoyés pour assister au concert en périphérie d'Arlon! Retour ensuite en ville pour assister le dimanche soir aux derniers concerts...



Événements



## L'arc culturel Arlon-Arles en plein essor

Dans le cadre de l'arc culturel voulu par les autorités des villes d'Arles et Arlon, sous l'impulsion de l'association « René Dauby : Arles-Arlon... », trois conférenciers arlonais, David Colling, Denis Henrotay et Jean-Claude Muller se sont rendus à Arles les 13 et 14 avril, afin d'y donner des conférences de nature archéologique, sur des sujets arlonais, belges, et provençaux. Le Bourgmestre, en villégiature dans la région, a rejoint les conférenciers, pour œuvrer activement à la bonne renommée de la Ville d'Arlon, en rencontrant plusieurs responsables politiques et culturels actifs à Arles. Plusieurs membres belges et français de l'association « René Dauby : Arles-Arlon... » ont également pris part aux différentes réunions et activités.

Ce rapprochement entre les cités date de 2014, alors que sous l'impulsion de l'association René Dauby, un collectif avait proposé à la Ville d'Arlon de mettre à l'honneur un de ses artistes expatrié à Arles. Suite à l'engouement de la Ville d'Arlon, Bernard Gilles, un des membres de ladite association consacrée à l'artiste arlonais, avait fait part de la volonté des élus d'Arles d'établir une sorte de partenariat dans le cadre d'une entente culturelle. M. Gilles avait fait part de l'expérience acquise par Arles en matière d'art et de culture et expliqué comment un euro investi dans la culture génère trois à cinq euros minimum de retombée économiques sur le territoire.

Les deux cités se ressemblent à bien des égards : biotopes exceptionnels, passé historique antique et musées, rencontres internationales de photographie, villes d'eau, traditions folkloriques ancrées, présence de nombreux artistes et créateurs d'entreprises, ...

Des rencontres avaient eu lieu entre les autorités respectives des cités, avec l'envie d'aller plus loin.

Des projets concrets ont émergé de la dernière visite. Il est notamment prévu d'organiser un colloque archéologique à Arlon, autour d'une thématique axée sur le commerce entre Méditerranée et nord de la Gaule. Le Bourgmestre a également manifesté un intérêt pour la mise en œuvre d'une exposition dédiée au patrimoine archéologique arlésien à Arlon, tandis Le projet de concours photographique commun aux deux villes, organisé par l'association « René Dauby : Arles-Arlon... » a reçu le soutien des deux municipalités. Des convergences dans le secteur de la mode sont également envisagées.

Arlon mise sur la culture comme levier de développement économique, et on constate que l'engouement se partage, ici et au-delà de nos frontières.







## Enseignement

## Académie des Beaux-Arts – Exposition de fin d'année



Les samedi 17 et dimanche 18 juin de 14h à 18h, l'Académie des Beaux-Arts de la Ville d'Arlon vous invite à découvrir l'exposition de fin d'année qui rassemblera les réalisations de plus de 450 élèves adultes, adolescents et enfants.

Une occasion pour rencontrer les professeurs et les élèves, visiter les locaux, poser vos questions et recevoir des renseignements concernant les inscriptions.

#### 4 LIEUX D'EXPOSITION

Académie des Beaux-Arts Rue Godefroid Kurth, 2b 6700 Arlon Ancien Fujiyama Rue des Faubourgs, 2 6700 Arlon

Site: www.beauxarts-arlon.net - Tél: +32 (0)63 21 79 53

Palais Place Léopold 6700 Arlon CACLB Site de Montauban-Buzenol R. de Montauban

6743 Buzenol

Renseignements : Courriel secrétariat : secretariat@beauxarts-arlon.net

## Environnement

#### **OPÉRATION BE WAPP: LA VILLE ENGAGE DES ÉTUDIANTS**



Dans la continuité de l'opération Be Wapp qui a mobilisé de nombreuses écoles ainsi que des citoyens, et pour procéder au ramassage des déchets abandonnés le long des voiries communales, la Ville d'Arlon a, pour la treizième année consécutive, engagé 15 étudiants durant les vacances de Pâques.

Encadrés par des ouvriers communaux, ils ont bénéficié de l'équipement nécessaire : gilets fluorescents, gants et pinces à déchets.

Ils ont ramassé toutes sortes de déchets dans les 19 villages de la commune, mais aussi dans différents quartiers de la ville (Wäschbour, Galgenberg, Quartier de la Meuse, Cova, etc...) ainsi et le long des chemins de promenade.

Ces sacs ont été triés et conduits par les ouvriers du service Propreté au parc à conteneurs pour permettre leur recyclage.

Malgré le passage régulier des ouvriers communaux aux endroits sensibles, l'inscription de près de 500 élèves des écoles communales et de 10 équipes de citoyens dans le cadre de l'opération Be Wapp (Grand Nettoyage de Printemps des 24, 25 et 26 mars qui a permis de récolter 50 sacs gris et 40 sacs PMC), les étudiants ont, en plus, ramassé 100 sacs de canettes et 350 sacs gris ainsi que 2m³ d'encombrants.

Il est évident que le respect de l'environnement reste une priorité pour la Ville d'Arlon qui lutte contre toutes les formes d'incivilités, notamment grâce à son constatateur qui n'hésite pas à ouvrir les sacs abandonnés afin de retrouver les auteurs de ces infractions. STOP aux déchets! La nature est belle, ce n'est pas une poubelle!

Les étudiants qui ont œuvré au nettoyage sont : Elodie Guillaume, Marty Poncin, Patrick Abada, Arno Smet, Brian Lichtfus, Angélique Lambert, Yassine Bensaid, Coralie Collin, Kelly Lichtfus, David Tomelka, Daniel Akapo, Thomas Poncin, Laura Bidaine, Andreia Sanguedo Regalado, Merhanda Randriambolaina, Loïc Colling et Guy Collard.

## Les PMC, un sac de nœuds?

Bien trier, c'est se poser les bonnes questions



Cet emballage est-il une bouteille ou un flacon en Plastique, un emballage Métallique ou un Carton à boissons ?

Si oui, alors il a sa place avec les PMC.

#### Ne vous laissez pas piéger!

les différents objets et emballages ci-dessous ne sont pas autorisés dans le sac PMC :

- Les pots, barquettes, sacs et feuilles en plastique
- Des objets tels que les jouets, pots de fleur ou seringues
- La frigolite et le papier alu
- Les emballages ayant contenu les substances toxiques, des produits déboucheurs, des détartrants corrosifs pour toilettes ou des huiles de moteur



www.fostplus.be



#### MÊME S'ILS SONT BIODÉGRADABLES, NE DÉPOSEZ PAS VOS TONTES DE PELOUSES AU BORD DE L'EAU, NI VOS AUTRES DÉCHETS VERTS!

Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchets ménagers, tontes de pelouses,... sont des déchets « verts », des déchets végétaux compostables ou biodégradables. Déposés dans le lit des rivières ou en berges, ceux-ci posent pourtant quelques **problèmes**!

- 1. Ils polluent la rivière. En se décomposant dans l'eau, les déchets verts contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène). Ils engendrent également des odeurs nauséabondes et une prolifération d'animaux indésirables.
- 2. Ils provoquent une baisse de biodiversité (prolifération d'orties, de liserons, de plantes invasives, colmatage du lit de la rivière, ...).
- 3. Ils menacent la stabilité des berges et peuvent contribuer au développement de plantes « invasives ». Les tontes de pelouses provoquent une asphyxie des plantes indigènes et le pourrissement de leurs racines. Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer (ce phénomène est accentué lors des "coups d'eau").
  - A noter que les plantes invasives telles que la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya (cf. photo ci-jointe), ont la faculté de se développer rapidement dans les milieux fragilisés au détriment de la flore locale.
- 4. Ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux (accumulation de végétaux volumineux formant des « mini-barrages »).

**Que faire des déchets verts ?** Les déchets verts peuvent être valorisés par compostage dans le jardin ou en les déposant dans un parc à containers.

Amendes: Il est interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface. Il est également interdit d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative. Il peut vous en coûter 50 à 100.000 euros.

Plus d'infos ? Cellule de coordination du CR Semois-Chiers ASBL Rue Camille Joset, 1 à 6730 ROSSIGNOL Tél.: 063/388.944 www.semois-chiers.be







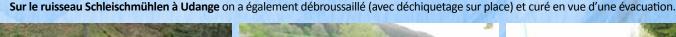
#### LA VILLE ENTRETIENT SES RUISSEAUX

La Ville d'Arlon a procédé à l'entretien et au curage annuel des cours d'eau dont elle a la charge, ceci pour éviter les débordements éventuels, l'affaissement des berges, et éviter notamment que la nature aux abords ne s'étende pas trop.

Trois ruisseaux ont ainsi été nettoyés par les des entreprises spécialisées

**Sur l'Odenbach à Toernich**, les travaux ont consisté en un débroussaillage avec déchiquetage sur place, en l'enrochement de moellons calibrés 300/800 kg et en la réalisation d'un petit ouvrage en béton construit en place.

Sur le Flodenbourg à Sesselich, l'entreprise a procédé à des travaux de stabilisation des berges et du collecteur par de gros enrochements et par techniques végétales, à l'abattage et au débroussaillement de la végétation pour la rajeunir et en une remise à gabarit du cours d'eau.









## Commémorations

#### CONGRÈS DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS À ARLON

Arlon est une ville de tradition militaire. Elle possède d'ailleurs une école d'infanterie qui forme chaque année des centaines de militaires, dont des officiers et sous-officiers. Ils sont par ailleurs tous accueillis officiellement en septembre à l'occasion de la cérémonie de Libération de la Ville d'Arlon. Si la Ville d'Arlon a su tisser des liens étroits avec les responsables des camps de Stockem et du quartier Bastin, en province de Luxembourg, tout le monde connaît le fameux béret vert à la hure de sanglier. Ce régiment puise ses racines dans l'histoire du 10e de Ligne, il en a hérité le passé, les traditions et les citations. C'est en effet le 10 mars 1933 que le régiment du 10<sup>e</sup> de ligne devient le régiment des Chasseurs ardennais. On leur reconnait des attributs spécifiques : le légendaire béret vert (1ère photo officielle avec le béret en 1934), la hure de sanglier, l'écusson vert sapin, passepoilé de pourpre. Ils adoptent plus tard le manteau court et des bottes de cavalerie. Le régiment a par ailleurs donné naissance à trois bataillons, un localisé à Arlon, un à Vielsalm et un à Bastogne. Au cours de son histoire, le Régiment a participé à de nombreux combats, et a joué des rôles décisifs qui ont pu mener à la victoire. Aujourd'hui déployés à travers le monde, les Chasseurs ardennais marchent suivant l'esprit et les traditions des anciens bataillons d'Arlon, de Bastogne et de Vielsalm qui eux-mêmes suivaient les traces de leurs Aînés du 10e de Ligne.

C'est à Arlon que le congrès national de la fraternelle des Chasseurs ardennais a eu lieu cette année. Au cours de la journée, les autorités civiles et militaires ont été invitées à fleurir les monuments du 10° de Ligne, des Chasseurs ardennais et de la Place Léopold. Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'église Saint-Martin pour une célébration. Ils ont clôturé la journée par une assemblée générale au hall polyvalent, suivie d'un repas.





#### 72<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE ET DE LA LIBÉRATION DES CAMPS : DE NOMBREUSES ÉCOLES PRÉSENTES



La Ville d'Arlon en collaboration avec l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon, a organisé le vendredi 5 mai les cérémonies commémoratives de la Victoire et de la libération des camps. Des élèves de plusieurs écoles d'Arlon étaient présents aux côtés des autorités civiles et militaires au moment de la cérémonie sur la place Léopold et du dépôt de gerbes. Les hymnes nationaux ont été lancés au moment de hisser les drapeaux des alliés. Jean-Luc Baplue, président de l'UGPA, a évoqué le contexte international qui pousse au repli sur soi et invité à plus d'ouverture et de tolérance. Il a rappelé le devoir de mémoire des Européens qui ont par le passé subi deux guerres terribles qui ont ravagé les populations.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument Patton pour y déposer une gerbe.

#### EXCURSION DES PORTE-DRAPEAUX DE LA VILLE D'ARLON

La Ville d'Arlon a remercié les portedrapeaux qui participent tout au long de l'année aux manifestations patriotiques en leur offrant une excursion d'un jour. L'échevin en charge des Mouvements patriotiques, M. André Even, les a emmenés à Liège visiter deux expositions : celle des Territoires de la Mémoire et celle l'armée Terracotta, l'héritage de l'empereur chinois éternel. MM. Jean-Marie Triffaux, échevin, et Jacques Dechambre, conseiller communal, les accompagnaient. Ambiance américaine pour cette photo prise sur le parking du Mardasson à Bastogne.



## Centre-ville

## Le Belvédère à nouveau accessible au public!

L'inauguration du Belvédère restauré a eu lieu le dimanche 7 mai. Pour l'occasion, un bar a été installé durant tout le week-end, ainsi qu'un stand d'objets souvenirs ....Il y avait même quelques douceurs à déguster. De nombreuses personnes ont eu l'occasion de s'inscrire pour une visite guidée. Elles étaient prévues toutes les demi-heures. Le site était par ailleurs particulièrement animé. Dans le cadre des Aralunaires, un podium a été installé aux pieds des remparts, tandis que le dimanche un DJ jouait des sets depuis la tour.

« Ce paysage est merveilleux et nous ne sachions (sic) pas qu'on en découvre de plus beau, de plus pittoresque, de plus varié, de n'importe quelle hauteur, colline ou monument, de notre pays »

C'est en ces mots qu'au début du 20° siècle, on évoquait le plaisir de grimper au sommet de la Tour-Belvédère de Saint-Donat, mais pour des raisons de stabilité des superstructures du Belvédère, sa fermeture s'est imposée au public au début des années 1990.

C'est donc une génération entière qui n'a pas encore pu gravir les 134 marches qui mènent à son sommet. Mais voici qu'une page se tourne en ce début du mois de mai 2017. Après plus de 4 années de travaux, dont la très spectaculaire dépose de la flèche en novembre 2014, et avant cela, des années de travail sur les solutions techniques nécessaires pour remédier aux fragilités constatées, le Belvédère est à nouveau accessible au grand public.

Désormais, le Belvédère sera accessible aux beaux jours, de mai à mi-septembre, exclusivement le week-end et jours fériés, mais aussi le dimanche lorsque se déroule la brocante. Et bien entendu, il est ouvert aux groupes et aux écoles tout au long de l'année (infos : visite.arlon@gmail.com ou 063 21 63 60).

Des panneaux explicatifs sur l'histoire des lieux et des tables d'orientation viendront compléter l'enchantement que promet une visite au sommet du Belvédère. Ils évoqueront sa construction en 1905 et son inauguration en 1908, l'histoire et le nom des cloches, et quelques anecdotes.

Voilà donc un des emblèmes du paysage retrouvant sa juste place dans le cœur des Arlonais et dans notre offre touristique!













#### Lavoir social L'Arlonnette : à votre service !

Auparavant situé dans l'ancienne caserne Léopold, le lavoir est aujourd'hui installé dans de nouveaux locaux, dans la résidence de la Knippchen.

Le but de ce service d'insertion est de prendre en charge le nettoyage, le séchage, le repassage de votre linge mais aussi des petits travaux de couture. En retour, il permet au CPAS d'Arlon de (re)mettre à l'emploi des personnes dans le cadre d'un contrat article 60 et de participer activement à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes embauchées.

Particuliers, clubs sportifs (entretien des maillots et équipements de nombreux clubs), secteur Horeca (hôtels, restaurants, cafés, ...) mais aussi associations ou collectivités, services communaux, A.S.B.L.,... beaucoup ont déjà fait le choix de bénéficier de ce service, qui a également ses exigences, une qualité de travail et des échéances à respecter.

Le lavoir l'Arlonnette est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.







#### Tarifs

La facture des services rendus s'effectue sur base du poids du linge à entretenir ou des heures de repassage effectuées par le personnel.

- ✓ lavage/séchage : forfait de 2 € / kilo de linge
- ✓ couverture/couette : 10 € (1 personne) 13 € (2 personnes)
- ✓ repassage: 8 € par heure
- ✓ atelier couture/retouches
  - o reprise de la taille : de 8 à 13 €
  - o ourlet:6€
  - o fermeture éclair / tirette : de 8 à 13 €
  - o reprises: à partir 3 €

Le paiement par carte bancaire sera proposé dans les prochaines semaines.

Une carte de fidélité octroie 10 % de réduction sur le total au 10e dépôt de linge.

Une réduction de prix peut être accordée aux clients aux revenus limités.

Plus d'informations? Consultez la page Internet et téléchargez la brochure (http://www.arlon. be/ma-commune/social/cpas/services/lavoirlarlonnette/lavoir-larlonnette)

#### Adresse:

Lavoir l'Arlonnette, rue du Marquisat, 21, 6700 Arlon

+32 (0) 63 23 03 64

+32 (0) 63 23 03 69 (fax) arlonnette@arlon.be

#### Une œuvre de Renaud Matgen offerte à la résidence de la Knippchen par une résidente

Le 6 mai dernier, un événement peu banal a eu lieu à la Résidence de la Knippchen. Une œuvre de l'artiste Renaud Matgen a été offerte par la famille d'une résidente.

Marie Neuberg, présidente du CPAS, était particulièrement émue et fière de recevoir la famille de Ginette Gillet, une résidente qui a passé quelques années à la résidence de la Knippchen, entourée de personnel qualifié et apte à lui prodiguer les soins nécessaires. La fille de cette résidente, Lydia Feller, a passé beaucoup de temps dans cette Résidence, lorsqu'elle rendait visite à sa maman. Au décès de Ginette, Lydia a tenu a laissé un souvenir de sa maman dans ce lieu qui était devenu comme une seconde famille. Il arrive en effet que des résidents, de la famille ou



des personnes extérieures fassent un geste en faveur de la maison de repos.

En l'occurrence, la famille a fait le choix de l'art et de la culture, en laissant une sculpture de l'artiste arlonais Renaud Matgen. Un artiste, connu et reconnu internationalement, qui travaille l'ardoise pour façonner des visages et qui a par ailleurs déjà exposé ses œuvres au Palais en 2014, aux côtés d'autres artistes régionaux. Un clin d'œil à cet artiste en particulier qui ne pouvait pas passer inaperçu, puisqu'il expose à nouveau ses œuvres ici, à Arlon en ce moment.

Pour le plus grand plaisir des résidents, du personnel et de l'équipe soignante, l'œuvre a été installée pour pouvoir être vue à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment.

#### Un service de repas à domicile proposé par le CPAS







Créé en 1975, le service de repas à domicile du CPAS livre au quotidien aux Arlonais qui le souhaitent, sans distinction d'âge ou de revenus, un repas équilibré, de qualité, conforme aux besoins de chacun afin de garantir aux bénéficiaires une bonne hygiène de vie alimentaire et une qualité de vie au quotidien.

Le client est libre de choisir quand et pour combien de temps il souhaite obtenir des repas à domicile, sans obligation d'engagement dans le temps.

#### Les menus

Ils se composent d'un potage, d'un plat (viande/ poisson, légumes et féculents) ainsi que d'un dessert. Un menu supplémentaire alternatif est également à disposition des clients chaque semaine.

Vous souffrez d'allergies ? La liste des ingrédients est affichée sur chaque plat.

Vous avez un régime alimentaire à respecter ? Les membres du personnel se chargent de possible de consulter les menus de la semaine sur internet sur http://www. arlon.be/ma-commune/ social/cpas/services/repasde-la-knippchen/menus-atelecharger

Nouveauté : il est désormais

préparer des repas à base de produits frais, cuisinés au sein de la Résidence de la Knippchen, refroidis à 4 degrés afin de préserver les vitamines et nutriments et livrés à domicile, au sein de la commune d'Arlon et de ses villages. Les plats se réchauffent en quelques minutes au four à micro-ondes.

#### Les prix

7,20 € par repas, 6,80 € par repas supplémentaire, 0,50 € par potage supplémentaire. Une réduction du prix du repas peut être accordée, sous conditions et après enquête du service social.

#### **L'inscription**

Pour s'inscrire, rien de plus facile ! Il suffit de contacter la responsable , Mme Christine Stevenne ou un membre de son équipe

- par téléphone au 063/23.03.70 ou 0471/06.64.37
- en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site internet (http://www.arlon.be/ma-commune/social/cpas/services/repas-de-la-knippchen/repas-de-la-knippchen) et en le renvoyant par email à christine.stevenne@arlon.be ou par fax au 063/23.03.76

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 15h.

## Numérique



## Un Clic Pour Tous

#### Les ateliers en juin 2017

#### Bureautique

Traitement de texte, tableur, ... Les Lundis et Jeudis

de oth à 11h45 / de 13h à 16h45



#### Tax on web

votre déclaration d'impôt via internet

Mardi o6

de ogh à 14h45 / de 13h à 16h45



#### Cyber-Débutant

Premiers pas avec un ordinateur, découverte d'internet,

de la messagerie électronique,...

Tous les vendredis



De 9h à 14h45 / de 18h à 15h45

## Mercredis of et 44 Mardis 20 et 27 09h à 19h45

Les outils Google

#### Tablettes/Smartphones

Découverte / Configuration

Mardis 13

de 9h à 11h45 / de 13h à 16h45

Mercredi 21

de 9h à 14h45



#### Protéger ses libertés en

ligne

guide de survie des aventuriers d'internet

Mardis 20 et 27

de 13h à 16h45

#### Protection et nettoyage

de votre PC

Parce qu'un antivirus ne suffit pas toujours

> Mercredi 28 oth à 11h45

#### Support individue

Tous les mercredis de 1sh à 16h45

Sur rendez vous

#### RENSEIGNEMENTS-INSCRIPTIONS

Espace Public Numérique « Un clic pour tous »

Rue de Diekirch, 37—6700 Arlon. ☎ 063/22 91 27

⊕ epn@arlon.be

\* www.epnarlon.com

## Consommation d'alcool : la fête ou la défaite ?

La fin de l'année scolaire approche, et avec elle les bals et autres fêtes populaires, comme la fête du maitrank qui vient traditionnellement ponctuer la fin du mois de mai à Arlon. Par ailleurs, de nombreux étudiants fêteront bientôt la fin de leurs examens. Toutes ces festivités risquent de donner lieu à certains débordements. Il arrive que des incivilités soient constatées à ces occasions, ce qui n'est pas sans causer certains désagréments pour les habitants du centre-ville notamment. Une consommation abusive de boissons alcoolisées peut être source de graves problèmes de santé pour les jeunes, d'autant que les modes de consommation ont évolué : on boit plus, plus fort et plus tôt.



#### FÊTER LA FIN DES EXAMENS ? AVEC MODÉRATION, C'EST MIEUX!

Comme chaque année, les étudiants du Secondaire vont fêter la fin des examens. Le faire avec modération, c'est tellement mieux ! Des éducateurs de rue seront présents pour les aider en cas de besoin. Les mercredi 21 et jeudi 22 juin, le service Jeunesse de la ville d'Arlon leur propose des animations musicales dans le parc Gaspar. De l'eau et des pommes seront distribuées gratuitement. Un poste de secours sera également organisé sur place.

En matière de consommation de boissons alcoolisées, il est bon d'évoquer les normes de réduction des risques de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces normes nous disent qu'il ne faut pas dépasser :

- o <u>Pour les hommes (adultes)</u>: **Maximum 3 verres** / jour (21/semaine) <u>avec au moins</u> 1 à 2 jours sans boisson alcoolisée dans la semaine
- o <u>Pour les femmes (adultes)</u>: **Maximum 2 verres** / jour (14/semaine) <u>avec au moins</u> 1 à 2 jours sans boisson alcoolisée dans la semaine

Et dans les deux cas, ne jamais consommer plus de 4 verres en une occasion.

Ces <u>normes ne sont PAS valables</u> pour : les femmes enceintes, les enfants, les personnes fragilisées (âgées par exemple) et les personnes déjà dépendantes ou l'ayant été. Idéalement pour celles-là, la consommation devrait être nulle. Ces normes ne sont pas non plus ce à quoi on a droit chaque jour ou semaine, **mais** plus on reste en dessous de ces niveaux de consommation, moins on a de risque de développer un problème de santé ou dans sa vie familiale, sociale ou professionnelle.

Cela dit, il est vrai que l'alcool est depuis toujours dans nos pays, associé à la fête et à la convivialité et que boire un « petit verre » de temps en temps est bien agréable.

Mais voilà, <u>l'alcool est une drogue dure</u>, peut-être même la plus dure, mais légale. C'est la troisième cause de morbidité et de mortalité chez les adultes et la première chez les jeunes de 15 à 24 ans. Il est responsable de soucis majeurs de santé et de dommages sociétaux pouvant être ravageurs (8% des belges sont dépendants, 16% ont déjà des conséquences dues à de leur consommations, et 30% se mettent régulièrement en danger).

Plus on commence à consommer jeune, plus les risques de développer des problèmes à l'âge adulte seront importants (alcoolisme et

dépendance sévères) et plus les dommages au cerveau seront sérieux. Il ne faut pas non plus banaliser les risques immédiats en cas de consommations importantes et ponctuelles de boissons alcoolisées : accidents, barrages, comas éthyliques, mort par étouffement ... dans son propre vomi, rapports sexuels non protégés et non souhaités, etc. De plus, la consommation d'alcool même minime chez la femme enceinte peut avoir des conséquences gravissimes pour le fœtus et le développement de l'enfant: l'alcoolisation fœtale est la première cause de déficience mentale non génétique en occident. **Enceinte : Alcool zéro = risque zéro**.

Alors, pour que la fête reste la fête et ne se transforme pas en « défaite », restez le plus possible en dessous des normes évoquées par l'OMS.

Si vous vous trouviez en difficultés avec votre consommation d'alcool ou celle d'un proche, ne restez pas seul(e) ; un problème d'alcool ne se résout pas tout seul : faites-vous aider !

Vous vous posez des questions sur votre consommation d'alcool ou celle d'un proche ?

Jean Mertens, Conseiller en Alcoologie, est à votre écoute en toute discrétion, dans le cadre du Plan de prévention et du Plan de cohésion sociale de la commune d'Arlon

Sur rendez-vous les mardis et jeudi matin de 9h à 12h, et le mardi soir de 17h à 19h.

Service ESPAS, 40 rue de la caserne (angle de la rue de Seymerich) à 6700 Arlon

Les consultations sont gratuites - Tél. 0495 22 33 24

## Echos de la vie communale

#### FÊTE DU TRAVAIL : L'ADMINISTRATION MET SON PERSONNEL À L'HONNEUR

Le 1er mai est traditionnellement l'occasion pour les élus de mettre à l'honneur le personnel de l'Administration. Au cours de la réception qui a eu lieu à l'hôtel de ville d'Arlon, c'est le directeur général Philippe Defrance qui a pris la parole devant l'assemblée. Il a d'abord évoqué le contexte politique actuel et répété que les élus se doivent avant toute chose d'œuvrer dans l'intérêt général. Il est revenu sur certains propos relayés par la presse au sujet de la consultation populaire. Il a précisé (...) l'examen des signatures destinées à organiser la consultation populaire aurait été fait sans impartialité. Je m'inscris en faux. Cette demande, comme toutes celles dont l'administration est saisie, a été traitée sous l'angle décrit par la loi, c'est-à-dire avec rigueur et impartialité.

André Perpète, échevin du Personnel, a ensuite tenu a féliciter l'ensemble du personnel communal : enseignants, personnel d'entretien, personnel administratif et ouvriers qui fournissent un travail de grande qualité au service du citoyen.

Pour finir, les élus ont mis à l'honneur certains membres du personnel, certains décorés, d'autres pensionnés.

#### Le personnel ayant reçu une décoration civique :

Marc Lacroix, ouvrier (médaille civique de 1ère classe), Jean-Pierre Schortgen, ouvrier qualifié (croix civique de 1ère classe), Fabienne Van Loock, employée d'administration (croix civique de 1ère classe)

#### Pensionnés:

Edith François (auxiliaire professionnelle), René Friod (professeur à l'Académie de Musique), Anne Julien (employée d'administration), Nicole Levebvre (professeur d'éducation physique), Daniel Liban (technicien), Annie Marchel (institutrice maternelle), Michèle Parmentier (employée d'administration), Marie-Christine Wagner (éducatrice, chargée de cours à l'EIC)





#### RÉUNION DE L'UGPA: COMMÉMORATIONS 2017



L'assemblée générale de l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon s'est tenue le 28 avril sous la présidence de M. Jean-Luc Baplue. Le Commandant de Province, Eric Marotte, le Bourgmestre Vincent Magnus, le Premier échevin André Perpète et les échevins Jean-Marie Triffaux et André Even étaient également présents aux côtés des membres qui composent ce groupement très actif à Arlon.

Lors de cette réunion, une minute de silence a été respectée en l'honneur des anciens membres de l'association décédés au cours de l'année 2016.

A l'ordre du jour figuraient les cérémonies patriotiques prévues pour 2017 : 5 mai – 72e anniversaire de la libération des camps, 21 juillet – Fête Nationale, 8 septembre – Journée du Souvenir, 5 novembre – Relais Sacré, 11 novembre – anniversaire de l'Armistice 1914-1918, 15 novembre – Fête de SM le Roi.

## Echos de la vie communale

#### LA VILLE, MARRAINE D'UN NAVIRE BELGE



Les autorités communales ont récemment reçu à l'hôtel de ville une délégation du Bellis M 916, un navire de la force navale belge dont la Ville est marraine depuis 1986. A l'époque, le bateau avait par ailleurs été baptisé par l'épouse du Bourgmestre, Mme Ellen Rosman-Goffinet.

Depuis, des échanges réguliers ont lieu entre les membres du navire, leurs commandants successifs et les autorités communales. La tradition veut que lorsqu'un vaisseau rentre pendant plusieurs mois et de manière planifiée, en cale sèche pour un reconditionnement, sa cloche soit confiée à sa ville marraine.

Cette cloche revêt un symbole important aux côtés de la flamme de guerre, et c'est notamment en la faisant tinter par mauvais temps et lorsque les conditions de visibilités sont restreintes que le navire peut éviter les collisions. En juin 2015, le commandant Tom De Vleeschauwer était venu à l'hôtel de ville pour déposer la cloche du Bellis qui devait rentrer pour quelques mois en cale sèche. Le nouveau lieutenant de vaisseau, Tom Devis, est venu avec une partie de son équipage pour venir la récupérer après cette longue période de reconditionnement. Le navire partira sans doute très prochainement en mer pour entamer de nouvelles missions opérationnelles.

#### SOLEIL D'HIVER, L'ABRI DE NUIT DE LA VILLE D'ARLON, ENFIN SUBSIDIÉ

C'est aux côté d'une figure incontournable de l'abri de nuit d'Arlon, l'éducatrice de rue Hélène Kergenmeyer, que l'échevin des Affaire sociales, André Perpète, a tenu à rendre hommage aux bénévoles qui se sont relayés durant tout l'hiver pour faire fonctionner la structure d'accueil arlonaise. L'occasion pour lui de tirer le bilan de 5 mois d'ouverture, alors qu'un subside vient d'être alloué à l'abri d'Arlon, le seul en province de Luxembourg.

André Perpète s'est adressé aux bénévoles pour leur tirer un fameux coup de chapeau et rappeler que si l'abri de nuit d'Arlon fonctionne, c'est avant tout grâce à leur aide indispensable.

Depuis 10 ans, l'abri apporte un soutien aux personnes précarisées durant l'hiver : des personnes sdf, sans ressources, de passage, logées dans des appartements insalubres ou dans l'impossibilité de se chauffer....Vingt places sont disponibles, 16 pour les hommes et 4 pour les femmes, au 44 rue de la caserne, dans l'ancienne caserne Léopold. 102 personnes se sont présentées cette année pour bénéficier des services de l'abri : être logées, pouvoir prendre une douche et profiter d'un repas. La plupart d'entre elles sont belges et issues de la province. Parmi les nationalités rencontrées : Algériens, Français, Marocains, Bulgares, Grecs, Italiens, Allemands, Serbes, Camerounais, Tunisiens, Chinois, Américains, Roumains, Arméniens, Afghans et Palestiniens. Fait interpellant : sur les 102 personnes hébergées, 42 étaient sans revenus, soit parce que légalement elles ne peuvent prétendre à aucune aide, soit parce que la complexité des démarches à entreprendre ne leur permet pas de bénéficier de revenus dans l'immédiat.

Le nombre de bénévoles qui ont participé cette année à ce projet solidaire est particulièrement élevé. On a compté 63 personnes qui se sont relayées chaque nuit pour assurer le fonctionnement de l'abri de la nuit, avec l'aide de coordinateurs engagés par la Ville.

André Perpète a tenu à rassurer les bénévoles. L'agrément et le subside obtenus par la Région wallonne vont amener l'abri à ouvrir ses portes 8 mois au lieu de 5 actuellement. Mais cette ouverture prolongée se fera progressivement et se comptera par année civile. Ce qui permettra à la structure d'Arlon de s'adapter au fil du temps. L'échevin a conclu en affirmant qu'il voulait que l'abri de nuit d'Arlon conserve sa spécificité, c'est-à-dire un engagement solidaire par des bénévoles qui offrent au bénéficiaires un accueil et une chaleur indispensables dans une telle structure.



#### REMISE DES TROPHÉE ET MÉRITE SPORTIFS



Au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville, l'échevin des Sports, André Balon, accompagné de membres du Collège et de nombreux conseillers communaux, a remis des prix à des sportifs qui se sont distingués tout au long de l'année dans leurs disciplines respectives.

Cette année, le Trophée sportif individuel revient au jeune cycliste Rémy Mertz (21 ans) qui s'est notamment distingué en remportant le Grand-Prix d'Affligem. Il a terminé 6° du Liège-Bastogne-Liège catégorie Espoir, remporté la troisième place du Tour du pays Roannais, et

est arrivé 5° au Troféo Almar. Vainqueur de la 5° étape du Tour des Carpates, il vient également de signer un contrat de coureur professionnel au sein de l'équipe Lotto-Soudal.

Le Trophée sportif par équipe a été décerné à l'équipe première de la Royale Jeunesse Freylangeoise, qui finit championne de 2° provinciale et accède à la 1ère provinciale.

Le Mérite sportif est décerné Guy Gaul, instituteur de formation, qui s'implique depuis plus de 50 ans à la fois comme coach et comme

dirigeant, d'abord au Luxair et au Royal Basket-Pall Arlon, puis à l'Alliance, fusion des clubs de basket Pall et Aspérule

Quant au Challenge Jeune Espoir, créé en vue d'encourager des sportifs âgés de 10 à 16 ans qui réalisent des performances sportives sans pour autant pouvoir concourir à l'obtention du Trophée sportif de la Ville d'Arlon , il a été remis, pour la cinquième année consécutive, à Damien Durieux pour récompenser ses performances en natation.





## UNE BORNE AUX SERVICES POPULATION, ETAT CIVIL, ETRANGERS, CASIER JUDICIAIRE ET PERMIS DE CONDUIRE

Les citoyens sont souvent nombreux à se présenter à l'Administration pour entreprendre des démarches relatives à ces services. Afin de gérer les files d'attentes, d'augmenter l'efficacité et l'optimisation des ressources de fonctionnement, la Ville s'est équipée d'une solution de gestion de files d'attentes. Ce système facilite la prise en charge des citoyens.

#### CONFÉRENCE SANTÉ LE JEUDI 15 JUIN À L'HÔTEL DE VILLE, À 20 HEURES : LA PROTHÈSE DE HANCHE

Beaucoup de personnes sont un jour confrontées à la nécessité de la pose d'une prothèse de hanche. L'arthrose peut notamment conduire à devoir intervenir chirurgicalement. Une nouvelle technique chirurgicale fait beaucoup parler d'elle depuis un certain temps : il s'agit de la pose de la prothèse de hanche par mini abord antérieur. Par rapport à la technique classique de mise en place d'une prothèse de hanche, la technique par mini abord antérieur permet d'épargner les muscles environnants et réduit la cicatrice. Cela permet d'une part de limiter les risques de l'intervention, mais d'autre part de permettre une récupération beaucoup plus rapide du patient.

## Le printemps à Arlon

#### LE 1<sup>ER</sup> DIMANCHE DU MOIS DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

. Marché aux puces du vieil Arlon.

#### **JUSQU'AU DIMANCHE 28 MAI**

- . Exposition : «Le Palais dans tous ses états» | Le Palais.
- . Exposition : «30 ans au coeur du Festival de Cannes» | Le Palais.

#### JUSQU'AU DIMANCHE 4 JUIN

- . Expo Alexandre de Belgique «Dans l'intimité d'un Prince» | Le Palais. JUSQU'AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
- . Exposition : «Les 1001 techniques de la gravure : d'un don à l'autre» | Musée Gaspar.

#### **JEUDI 25 MAI**

. Marché et brocante de l'Ascension | Dans le centre-ville.

#### **VENDREDI 26 MAI**

. Concert Pause culture « NOUévou » | Musée Archéologique.

#### **WEEK-END DES 27 ET 28 MAI**

. Fêtes du Maitrank | Centre-ville.

#### **DIMANCHE 28 MAI**

. Bourse Militaria | Hall Polyvalent.

#### **DU VENDREDI 2 JUIN AU DIMANCHE 4 JUIN**

. 60e Fancy-Fair de Clairefontaine.

#### **DU SAMEDI 3 JUIN AU DIMANCHE 25 JUIN**

. Exposition « Complicité paysagère » | Espace Beau Site.

#### **SAMEDI 10 JUIN AU MARDI 28 FÉVRIER 2018**

. Exposition Folon | Le Palais.

#### **WEEK-END DES 10 ET 11 JUIN**

. Balade OldTimer | Infos : Maison du Tourisme du Pays d'Arlon.

#### **DIMANCHE 11 JUIN**

. Brocante de Sampont.

#### **JEUDI 15 JUIN**

. Conférence santé : la prothèse de hanche | Hôtel de ville. DIMANCHE 18 JUIN

. Bourse Internationale des collectionneurs | ISMA.

#### **DU JEUDI 22 JUIN AU SAMEDI 24 JUIN**

. Marché et actions commerciales à l'occasion de la Fête Nationale Luxembourgeoise | Dans le centre-ville.

#### **VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 JUIN**

. Fêtes de la Musique | Infos : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

#### **VENDREDI 23 JUIN**

. Orguarel | Récital d'orgue à travers les trois églises d'Arlon.

#### **WEEK-END DES 24 ET 25 JUIN**

. Fermes ouvertes à Sterpenich | Ferme Pastoret.

CHAQUE JEUDI MATIN MARCHÉ HEBDOMADAIRE DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE VENDREDI À 16H MARCHÉ BIO À L'ANCIEN HOTEL DE POLICE

#### Conférence - Débat

Tous publics

Entrée libre et gratuite

Le Bourgmestre

L' Echevin de la Santé publique

Le Collège communal

La Commission Communale pour la Promotion de la Santé

ont le privilège de vous inviter à la 10<sup>ème</sup> réunion d'information touchant à la santé des citoyens

#### Prothèse totale de hanche :

nouvelle prise en charge pour une récupération rapide



Jeudi 15 juin 2017 de 20h00 à 21h30 Salle Europe (4<sup>ème</sup> étage), Hôtel de Ville Rue Paul Reuter à 6700 Arlon

> Avec la participation de Dr V. DAVID, chirurgien orthopédiste, Dr Ph. KINZINGER, chirurgien orthopédiste, Dr G. DAMILOT, anesthésiste,

Sous la responsabilité scientifique de l'AMSAV

## UN BRIN D'HISTOIRE

#### LES HALLS LOUIS



Nombreux sont celles et ceux qui ont fait connaissance lors d'un bal aux halls Louis et qui, quelques années plus tard, y ont acheté un appareil électro-ménager lors d'une foire commerciale. C'est dans ce lieu mythique que l'on a également pu applaudir Jacques Brel, Juliette Greco, Johnny Hallyday, Caravelli, Jean-Claude Borelly, les Scorpions ou Up with People.

Les "halls Louis", du nom de leur propriétaire, étaient la salle de tous les événements à Arlon. Contruits vers 1930 à la rue de Diekirch (aujourd'hui cinéma d'Arlon et rue du Marché-aux-Fleurs) pour être un dépôt de matériaux, les halls Louis deviennent au fil des ans un terrain de sport couvert. On y joue au tennis puis on y fait du patinage à roulettes. Agrandis à plusieurs reprises, dotés de balcons, les halls Louis étaient avant la guerre la plus grande salle des fêtes et d'exposition de la province. En 1940, les Allemands les utilisent pour y rassembler les prisonniers français avant leur départ en captivité. Après la libération, la vie culturelle et commerciale reprend. Des centaines - voire des milliers - de manifestations en tout genre s'y déroulent : bals, conférences, expositions, concerts, spectacles de théâtre et de variétés, revues locales, tournois de basket, combats de catch et de judo, meetings politiques et, bien entendu, toutes les foires commerciales organisées par l'ACIA. Les halls Louis accueillent le roi Baudouin en 1953 et, en diverses circonstances, des hommes célèbres comme Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'OTAN, et les plus grands noms de la chanson et du music-hall.

En 1979, l'inauguration du hall polyvalent sonne le glas des halls Louis qui sont finalement rachetés par la Ville d'Arlon puis loués comme entrepôt à un grossiste en jouets. La nuit du 6 au 7 juin 1982, un incendie d'origine suspecte éclate dans la salle. En quelques minutes, l'immense vaisseau recouvert de boiseries et de planchers



sur 1.500 m2 n'est plus qu'un gigantesque brasier. Il faudra l'intervention énergique des pompiers de toute la province pour protéger les maisons voisines. Une page d'histoire locale se tourne. Décidément, l'époque où la jeune fille sortait au bal en compagnie de ses parents, lesquels devaient donner leur assentiment pour une danse avec un prétendant, était bel et bien révolue.

Jean-Marie TRIFFAUX

